



COMPTE RENDU

CONSEIL SYNDICAL DU 13 JUILLET 2023 – 18H30

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres absents : 10

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juillet, le Comité Syndical dûment convoqué (date de la convocation le 06 juillet 2023), s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire au siège du syndicat du Moron, Blayais, Virvée et Renaudière à Bourg-sur-Gironde, sous la présidence de Monsieur Pierre JOLY.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DU GRAND CUBZAGUAIS AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS : Madame DOUCET.

Messieurs JOLY, LAVEUF, POTIER, SUBERVILLE.

POUVOIRS : Madame MONSEIGNE donne pouvoir à Monsieur POTIER.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs BLANC, GRAVINO, MARTIAL.

ABSENTS :

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DE BLAYE AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS : Madame PICQ.

Messieurs ROBIN, RODRIGUEZ.

POUVOIRS :

ABSENTS EXCUSES : Monsieur DUEZ, GAYRARD.

ABSENTS :

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC LATITUDE NORD GIRONDE AU SGBV MORON BLAYAIS

PRESENTS : Monsieur JOYE.

POUVOIRS : Monsieur BESSE donne pouvoir à Monsieur JOYE.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs CAVARD, BUSQUET, SOULIGNAC.

ABSENTS :

DELEGUES COMMUNAUTAIRES DE LA CDC DU FRONSADAIS

PRESENTS : Madame REGIS.

Monsieur BAYARD.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18H30. Le Président demande s'il y a des remarques relatives au compte-rendu du Conseil syndical du 11 mai 2023.

Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu est signé par le Président et le secrétaire de séance (Marie-France REGIS).

Secrétaire de séance : Jean-Pierre SUBERVILLE

Ordre du jour :

- 1 - Décision modificative n°1
- 2 - Plan de financement relatif à la mise en œuvre du programme de suivis de la qualité des eaux 2023
- 3 - Recours à un contrat d'apprentissage
- 4 - Convention d'adhésion au service rémunération/chômage du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde

1- Rapport n°2023-29 Décision modificative n°1

Le Président informe le conseil syndical du besoin de crédit pour l'opération de réactualisation du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) et de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) du Blayais.

Il propose un virement de crédits de 2 000 euros du 21-2128-38 : PPG Moron : travaux et études au 20-2031-37 : réactualisation PPG et DIG Blayais : études et travaux.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la décision modificative n°1.

2- Rapport n°2023-30 Plan de financement relatif à la mise en œuvre du programme de suivis de la qualité des eaux 2023

Le Président explique au conseil syndical la volonté de poursuivre le programme de suivis de la qualité des eaux superficielles en 2023. Il précise que des échanges ont eu lieu entre les services du Syndicat et l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour arrêter les paramètres étudiés.

Le Directeur précise que le programme 2023 présenterait une évolution sur les paramètres étudiés relatifs aux pesticides. Plus de 300 molécules de pesticides seraient ainsi suivies contre moins d'une cinquantaine les années précédentes.

Le Président annonce un financement de l'agence de l'eau à hauteur de 60% HT soit un montant de 24 302.60 euros pour une opération globale de 40 504.30 euros HT. L'autofinancement du Syndicat serait de 16 201.70 euros HT.

Monsieur Suberville demande si des programmes d'actions visent à être déployés à la suite des résultats.

Le Président explique que les programmes de suivis ont pour but de disposer d'un outil de suivi et d'évaluation de la qualité des eaux pour mesurer des tendances à long terme. Il précise également que les résultats obtenus doivent permettre de faire évoluer et d'adapter les programmes d'actions à travers les Programmes Pluriannuels de Gestion.

Mme Picq estime qu'il serait important de se rapprocher des acteurs de l'assainissement pour mettre en commun des actions d'amélioration de la qualité de l'eau.

Le Directeur répond qu'il s'agit en effet d'un axe important à développer pour améliorer la qualité des eaux. Il précise que des rencontres seront établies dans les prochains mois avec les acteurs de l'assainissement.

Le Président propose de passer au vote pour approuver le plan de financement et la sollicitation financière de l'agence de l'eau.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le plan de financement.

3- Rapport n° 2023-31 Recours à un contrat d'apprentissage

Le Président souligne la volonté de recourir à de l'apprentissage pour renforcer la régie technique du Syndicat. Il rappelle l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2023.

Le Président explique disposer à ce jour de plusieurs candidatures mais ne correspondant pas au profil recherché.

Monsieur Rodriguez propose de se rapprocher du CFA de Pugnac.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le recours à un contrat d'apprentissage.

4- Rapport n° 2023-32 Convention d'adhésion au service rémunération / chômage du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde

Le Président explique que cette proposition fait suite au départ d'un agent titulaire du Syndicat et à une évolution réglementaire dans le cadre de rupture conventionnelle qui prévoit l'indemnisation pour perte d'emploi et le versement d'allocation.

Pour répondre au besoin de calcul de l'indemnité chômage, le Président propose au conseil syndical d'adhérer au service rémunération/chômage du centre de gestion par convention.

Le Président propose de passer au vote.

Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité la proposition d'adhésion.

Informations diverses

Le Directeur présente un document de communication visant à présenter la stratégie d'intervention du Syndicat à horizon 2030. Le Président indique que la stratégie sera soumise à validation du conseil syndical lors du prochain conseil syndical.

Le Directeur dresse une série d'informations :

- Lancement des consultations pour la restauration des lavoirs de Nolly et du Sartre,
- Réception des travaux de restauration de zones humides à Bayon-sur-Gironde,

- Point d'avancement du projet de restauration de la connexion hydraulique entre le Moron et le lac de baignade de Saint-Christoly-de-Blaye : étude géotechnique et étude de portance et de dimensionnement de passerelle en cours,
- Acquisition de parcelles sur la commune de Villeneuve en bordure du Grenet,
- Bilan de l'accompagnement à la gestion de sites naturels,
- Présentation de la gamme « mobilier » (panneau d'accueil et barrière forestière) du Syndicat
- Bilan des actions de plantations,

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 19H35.